

# Zéro-phyto dans mon jardin

Le désherbage thermique



## Zone concernée par l'étude :

- Plate-bande-et-potager
- Pelouse
- Allée-gravillonnée
- Terrasses
- Allées imperméables

## Utilité :

- Désherbant
- Démoussant
- Anti-puceron
- Drainage-de-l'eau
- Favorise-la-biodiversité
- Engrais

## Matériel nécessaire :

- Désherbeur thermique à gaz ou à électricité.
- Coût : 50 € + cartouche de gaz.



## Comment l'utiliser :

Le désherbage thermique consiste à provoquer un choc thermique de manière à faire éclater les cellules végétales des plantes sans pour autant les brûler. Lorsque la flamme effleure la mauvaise herbe, l'eau s'évapore et les protéines contenues dans les cellules se coagulent. L'effet est visible dans les heures qui suivent : la partie de la plante soumise à ce traitement se dessèche peu à peu. La plante s'épuise alors à tenter de repartir.

L'erreur couramment admise consiste à vouloir calciner les plantes. Or, le passage de la flamme sur l'herbe pendant 1 à 2 secondes à une distance de 10 centimètres suffit. Le but est de provoquer un choc thermique qui fait éclater les cellules des végétaux. L'effet ne s'observe que quelques heures plus tard sur la plante, qui prend un aspect flétri et se dessèche.

Le désherbage thermique est particulièrement efficace sur les jeunes plantules. Les végétaux un peu plus développés peuvent parfois repartir. C'est pourquoi on recommande d'effectuer un 2ème passage quelques jours plus tard. Les plantes vivaces, avec un fort système racinaire (pissenlit, chardons,...) sont peu sensibles au désherbage thermique car elles repartent grâce à leurs réserves souterraines. Préférez l'arrachage manuel avec une gouge. La chaleur réactive les graines du sol qui entraînera leurs germinations. Il faudra alors plusieurs passages dans l'année pour « épuiser » le sol.

### **Fréquence de passage :**

- 6 à 8 passages par an sur surfaces perméables ; 3 à 4 passages par an sur surfaces imperméables.
- Utile pour éliminer les plantes peu accessibles (fissures, joints entre les pavés).

### **Degré de difficulté et de maîtrise :**

- Simple d'utilisation.
- Efficace sur les plantes annuelles et les jeunes plantes.

### **Précautions d'usage :**

- Ne pas utiliser lors de grande sécheresse ou lorsque la végétation est sèche (risque d'incendie).
- Ne pas utiliser à proximité de matériaux combustibles (paillage, haie...).
- Éloigner des enfants.
- Ne pas utiliser sur les terrasses bois.
- Sur la terre nue, la chaleur détruit la vie du sol (insectes, bactéries, champignons).



#### **Foyers témoins "zérophyto dans mon jardin".**

M. José DELAMARE, élu en charge de l'environnement, 72, rue de l'Église  
Téléphone : 02 35 59 09 59 - Fax : 02 35 59 95 50 [mairie-roncherollesvivier.fr](mailto:mairie-roncherollesvivier.fr)